

Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Mobiliser les fonds et programmes européens au service du développement de l'ESS



20 juin 2024
13h30 - 15h



En ligne

co-organisé par :



Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Mélanie Thuillier

Codirectrice de la CRESS Nouvelle-Aquitaine

co-organisé par :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine



Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Les Clubs Collectivités & ESS C'EST QUOI ?

Nous vous proposons de :

Découvrir des initiatives et des solutions portées par les structures ESS

Monter en compétence sur l'ESS et son approche

Partager des moyens d'actions pour une meilleure prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques

Vous former via des échanges entre pairs, des visites inspirantes, des formations qualifiantes ou sur-mesure..

co-organisé par :



Des rencontres entre pairs

pour échanger librement et trouver des solutions adaptées /adaptables



Des visites inspirantes

pour découvrir et se projeter sur son territoire



Des échanges inter-collectivités locales

pour partager sur des problématiques communes et concrètes



Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine



L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne des entreprises de toutes tailles, de tous secteurs d'activité, qui prônent une autre façon de faire l'économie. Elles défendent un modèle de **gouvernance démocratique** où la recherche de bénéfices permet de répondre à un objectif d'utilité sociale, ou à un projet collectif.

La loi définit l'ESS par ses statuts, on distingue alors **cinq grandes familles de l'ESS** :

Associations

Mutuelles

Fondations

Coopératives

Sociétés
commerciales
de l'ESS

Les **grands principes** de l'ESS :


UTILITÉ SOCIALE
OU COLLECTIVE


GOUVERNANCE
DÉMOCRATIQUE


ANCRAGE
TERRITORIAL ET
MOBILISATION
CITOYENNE


GESTION
RESPONSABLE


LIBERTÉ
D'ADHÉSION

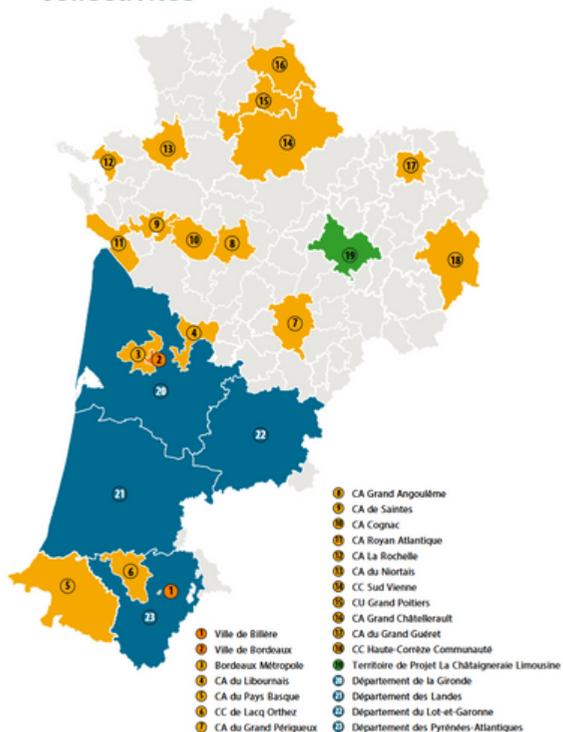
La **loi ESS (ou loi Hamon) du 31 juillet 2014** définit l'Economie Sociale et Solidaire comme "un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé".

qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- une gouvernance démocratique [...] ;
- une gestion [responsable où] [...] les bénéfices sont majoritairement consacrés à [...] l'activité de l'entreprise [...] »

Club des collectivités ESS

Cartographie des partenariats collectivités



> L'ESS en Nouvelle-Aquitaine : la performance au service des compétences

En Nouvelle-Aquitaine comme sur l'ensemble des territoires, nos associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises commerciales de l'ESS concilient performance et utilité sociale.

19 840 établissements employeurs
(soit 10 % des établissements privés)

246 065 salarié-es
(soit 16 % de l'emploi privé)

1,2 million de bénévoles
(source : le Mouvement Associatif de Nouvelle-Aquitaine)

6,3 milliards d'euros de masse salariale brute
(source : Insee Flores, 2020)

Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Maud Leblois

*Chargée de mission FSE+ / Économie Sociale et
Solidaire - Région Nouvelle-Aquitaine*

co-organisé par :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine



Chambre
TerrESS

Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire

Les fonds européens et la Région Nouvelle-Aquitaine

ZOOM sur le FSE+ pour l'Economie Sociale et Solidaire

**FONDS
EUROPÉENS**

2014-2020



Direction FSE+ -Maud Leblois—maudleblois@nouvelle-aquitaine.fr

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu



Préambule

La Région et ses fonds européens : 6 axes

TOUT sur le site www.europe-en-nouvelle-aquitaine.fr

Le FEDER : Multi-directions

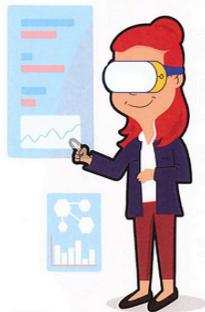
- Recherche et Innovation/Enseignement sup/Infra de formation
- Numérique
- Compétitivité des entreprises
- Energies
- Environnement
- Mobilités

Le FSE+ : Une direction dédiée

- Création d'activité
- ESS
- Orientation
- Formation

+ Lignes Interfonds en lien avec les GAL (Groupes d'actions locales), les PETR, les Communautés d'Agglomération...

LES THÈMES PRIORITAIRES SOUTENUS



302 M€
FEDER

Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation, accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.

INNOVATION et COMPÉTITIVITÉ



1.1 DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES CAPACITÉS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION ainsi que l'utilisation des technologies de pointe. **€ 135 M€**



1.3 RENFORCER LA CROISSANCE DURABLE ET LA COMPÉTITIVITÉ DES PME, et la création d'emploi dans les PME, y compris par des investissements productifs. **€ 93 M€**



1.4 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise. **€ 38 M€**



TRANSITION NUMÉRIQUE



1.2 TIRER PARTI DES AVANTAGES DE LA NUMÉRISATION au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics. **€ 21 M€**



1.5 RENFORCER LA CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE **€ 15 M€**



34 M€
FEDER

MOBILITÉ URBAINE DURABLE



Une Nouvelle-Aquitaine qui soutient le développement de la mobilité propre et durable pour les territoires urbains.

2.8 FAVORISER UNE MOBILITÉ URBAINE MULTIMODALE DURABLE, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone. **€ 34 M€**

PROGRAMME EUROPÉEN 2021/2027

FEDER/
FSE+

875
MILLIONS
D'EUROS*

FORMATION et CRÉATION D'EMPLOI



135 M€
FEDER

Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires.



4.1 AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES GROUPES DÉFAVORISÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES PERSONNES INACTIVES, LA PROMOTION DE L'EMPLOI INDÉPENDANT ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. **€ 41 M€**



4.5 AMÉLIORER LA QUALITÉ, L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION pour favoriser l'acquisition de compétences et l'accès à l'emploi. **€ 18 M€**



4.7 PROMOUVOIR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE pour mieux anticiper les changements et les besoins du marché du travail. **€ 76 M€**



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

250 M€
FEDER

Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique.



2.1 FAVORISER LES MESURES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE et réduire les émissions de gaz à effet de serre. **€ 50 M€**



2.5 FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU ET UNE GESTION DURABLE DE L'EAU. **€ 30 M€**



2.2 FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES. **€ 70 M€**



2.6 FAVORISER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EFFICACE DANS L'UTILISATION DES RESSOURCES. **€ 30 M€**



2.4 FAVORISER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes. **€ 38 M€**



2.7 AMÉLIORER LA PROTECTION ET LA PRÉSERVATION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ, et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain et réduire toutes les formes de pollution. **€ 32 M€**



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



Voir carte dédiée >>>

Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche inter fonds (FEADER/LEADER et FEAMP).



ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL INTÉGRÉ ET INCLUSIF AINSI QUE LA CULTURE, LE PATRIMOINE NATUREL, LE TOURISME DURABLE ET LA SÉCURITÉ.

5.1 Dans les zones urbaines. **€ 59 M€**

5.2 Dans les zones non urbaines. **€ 59 M€**

SOUTIEN AUX DYNAMIQUES D'INNOVATION ET RECONVERSION TERRITORIALES DU MASSIF PYRÉNÉEN. **€ +6 M€**

*Dont 30 millions d'euros d'assistance technique



Service EEssOr

DIRECTION FSE+ -Région Nouvelle-Aquitaine

Zoom sur le 4.1

Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale



Le FSE+ soutient et l'accompagne l'emploi local par l'ESS et l'innovation sociale

Entrée 1 : le soutien au réseau d'accompagnement de l'ESS

- Programmes des structures d'appui et d'accompagnement à la création d'activité dans l'ESS proposant notamment une information, un hébergement juridique et/ou un parcours (accompagnement collectif ou individuel, entretien, formation)
- Actions visant la définition d'outils innovants nouveaux ou structurants pour une meilleure connaissance de l'ESS à destination des partenaires et autres acteurs de l'ESS, pour favoriser l'émergence de nouveaux projets et des initiatives locales (ex : déploiement de l'observatoire de l'ESS, structuration d'un pôle ressource dédié à l'ESS...)
- Actions de professionnalisation à destination des acteurs de l'ESS

Entrée 2 : le soutien direct aux projets, créateurs d'emploi pérennes ou vecteurs de consolidation des emplois et des activités

- Dispositif de financement à l'amorçage de micro-projets de l'ESS (associatifs, coopératifs....) au profit de la création de l'emploi et des initiatives économiques dans les territoires : Dispositif AMPLI
- Actions de soutien aux projets reconnus d'innovation sociale dans le cadre d'appel à projets ou d'Appels à Manifestation d'intérêts
- Actions visant les processus de coopération, les pôles de compétences ou les projets de partenariats et de mutualisation de moyens entre acteurs de l'ESS sur les territoires pour répondre aux besoins locaux

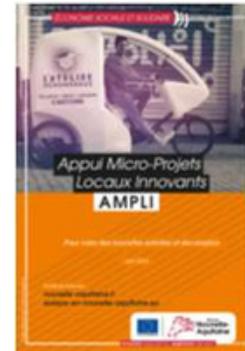




AMPLI : Le financement de l'amorçage d'une nouvelle activité économique dans l'ESS et création du 1er emploi

Appui Micro-Projets Locaux Innovants

- Une aide qui finance l'amorçage d'une nouvelle activité économique avec un modèle appartenant à l'ESS
- Priorité aux structures qui se créent
- Après une étude de faisabilité et avant le démarrage de l'activité
- Création du premier emploi
- Aide au fonctionnement de 20 000 €
- Mots clés du plan d'actions : structuration - professionnalisation - validation des partenariats - consolidation du modèle économique - communication ...
- Une aide qui s'inscrit dans un parcours / dispositif partenarial



Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Estelle Duprat

*Ingénieure de promotion et d'animation Erasmus+
Éducation des Adultes - Agence Erasmus+ France /
Éducation Formation*

co-organisé par :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine



Chambre
Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire

Voir la présentation
sur genially (liens
actifs)



ERASMUS+ : LE PROGRAMME PHARE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR :

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



Enseignement
scolaire



Enseignement
et formation
professionnels



Enseignement
supérieur



Education des
adultes

LA JEUNESSE ET LE SPORT



Jeunesse



Sport

LES 4 PRIORITÉS DU PROGRAMME ERASMUS+



Pour en savoir plus

LES PAYS DU PROGRAMME ERASMUS+



LES 27 ETATS
MEMBRES DE L'UE



NORVÈGE
ISLANDE
LIECHTENSTEIN
MACÉDOINE DU NORD
TURQUIE
SERBIE

*ET DES POSSIBILITÉS DE
COOPÉRATION DANS LE
MONDE ENTIER*



Pour en savoir plus

DEUX PRINCIPAUX TYPES DE FINANCEMENTS

Quel(s) besoin(s) ?	Acquérir des compétences grâce à une mobilité individuelle ou collective	Partager, créer grâce à une coopération entre organisations européennes
Comment ?	Période d'étude, formation, stage, observation de pratiques...	Identification et partage de bonnes pratiques, élaboration d'outils et modules, ressources...
Quelle action-clé ?	 Action-clé 1 Mobilité	 Action-clé 2 Partenariats

ERASMUS+ : QUELQUES FONDAMENTAUX



Un programme
européen

Des appels à
propositions
annuels

Un outil
financier

Des projets de
structure



DÉPOSER UN PROJET ERASMUS+: LES INCONTOURNABLES

**Identifier
l'action
pertinente
pour son
projet**

**Trouver des partenaires fiables
Réunir et informer toutes les
parties prenantes au sein de la
collectivité et sur le territoire**

**Se faire
accompagner**



**Identifier le secteur, le type
de projet et les dates des
appels à projets**



**Avoir une
collaboration
efficace**



**Solliciter un accompagnement :
consulter les ressources à
disposition et contacter les
Agences et leurs relais**

POUR VOUS ACCOMPAGNER



Sites Internet des Agences françaises



<https://agence.erasmusplus.fr/>



<https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/>



<https://www.corpeuropeensolidarite.fr/>



<https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-pour-les-collectivites-territoriales/>

Mon projet Erasmus+



<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

Réseau des développeurs



[Réseau des développeurs](#)

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ? ÉCRIVEZ-NOUS !



Secteur Enseignement Scolaire :

promotion.scolaire@agence-erasmus.fr

Secteur Formation Professionnelle :

promotion.formpro@agence-erasmus.fr

Secteur Education des Adultes :

promotion.educadultes@agence-erasmus.fr

Secteur Enseignement supérieur :

promotion.superieur@agence-erasmus.fr



Erasmus+ Jeunesse :

erasmusplus@service-civique.gouv.fr

Erasmus+ Sport :

erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr

Corps Européen de Solidarité :

ces-information@service-civique.gouv.fr

Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Richard Rey

*Animateur Fonds Européens - Pôle Territorial du Cœur
Entre-deux-Mers*

co-organisé par :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine



Chambre
TerrESS
Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire

Les fonds Européens Territoriaux et l'ESS

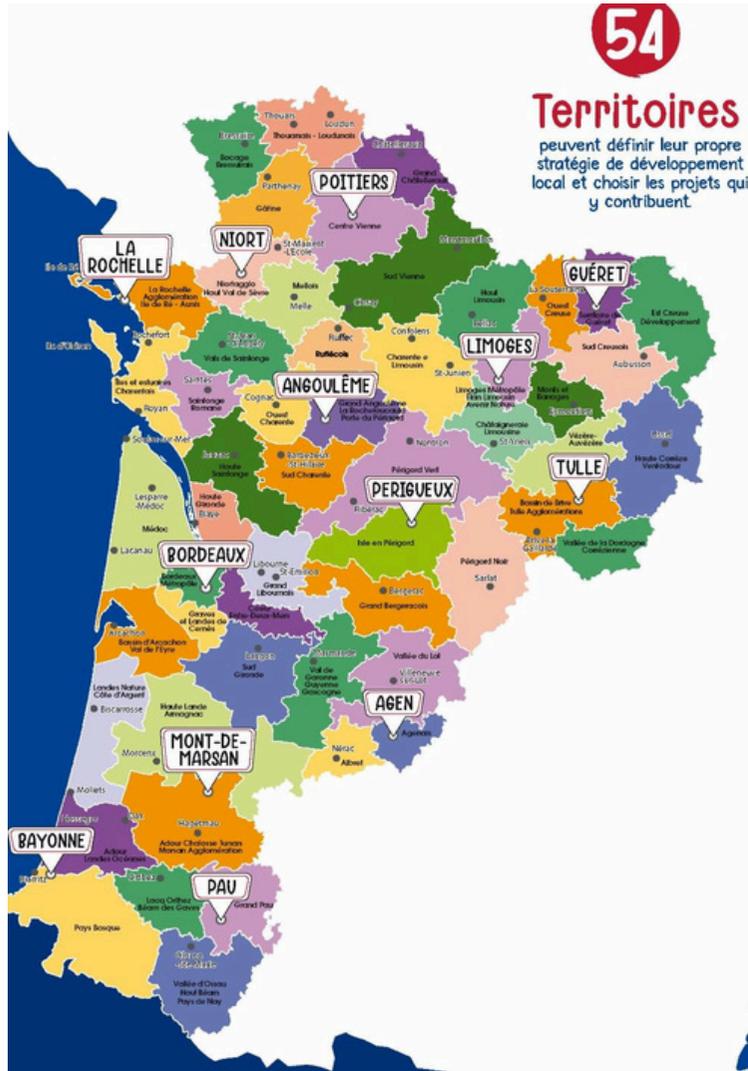
Exemple du PETR Cœur Entre-deux- Mers (33)

Visio –20/06/2024

Les fonds UE territorialisés

- Période 2023-2027
- La Région Nouvelle-Aquitaine comme Autorité de Gestion
- Approche multi-fonds :
 - **FEADER** : mesure obligatoire territoriale pour LEADER (5% mini) *Environ 60M€, développer les zones rurales*
 - **FEDER** : choix de la Région de territorialiser l'objectif territorial (n°5) *Environ 120M€, développer ingénierie et infrastructures + focus Pyrénées*
 - **FEAMPA** : mesure obligatoire territoriale
 - *Environ 5M€, 4 territoires côtiers, développer économie bleue et activités*
- Place des territoires :
 - Candidature auprès de la Région
 - Gestion d'une enveloppe pour subventionner des projets locaux selon une stratégie locale
 - Organisés en GAL – Groupe d'Action Locale

Les GAL en Région NA



54 territoires

→ Via des GAL (Groupes d'Action Locale)

Carte interactive Régionale

- Géolocalisée
- Structure porteuse de la démarche
- Contact

Toute la région est couverte

- Démarche volontaire des territoires
- Choix de la Région

Accueil dans les GAL

- Un Président
- Une gouvernance collégiale obligatoire (élus et acteurs socio-professionnels)
- Une équipe d'animateurs

L'approche territoriale

Sujets	Général	Cœur Entre-deux-Mers
Stratégie	Un projet de territoire global et une stratégie d'intervention des fonds UE Complémentaires aux autres fonds UE régionaux	AMBITION 2030 – UE via 5 axes : 1. Adaptation environnementale 2. Economie locale 3. Agriculture-alimentation 4. Jeunesse 5. Coopération entre GAL-Territoires
Enveloppe	Environ 185M€ pour 54 territoires	Environ 3,16M€
Périmètre d'intervention	Les actions doivent bénéficier au territoire du GAL	5 CdCs - 90 communes – 800 km ²
Gouvernance	Participative avec au moins 2 groupes d'acteurs (ex : élus – acteurs socioprofessionnels)	2 collèges : - Elus (8 binômes) - Acteurs privés (12 binômes)
Mise en œuvre	Fil de l'eau – appels à projets Objectiver la sélection : grille notation	Appels à projets (types équipements) 5 grilles selon axes
Place de l'ESS	A voir selon la stratégie du GAL concerné Regard croisé avec dispositifs ESS régionaux ou avec les fonds UE région (AMPLI, FSE, ...)	-Pas de fiche dédiée ESS MAIS structures éligibles selon les 5 axes -Echanges avec les services pour contrepartie financière, dépenses différentes, ...

Le parcours d'un projet

1. **Contacter le GAL** sur lequel se déroule le projet
2. Déposer une **pré-demande**
 - Via la plateforme numérique régionale (MDNA)
 - Outil du GAL (fiche, grille notation)
3. Obtenir **l'avis d'opportunité** du GAL (facultatif)
 - Audition et/ou notation du projet en amont
4. Déposer la **demande règlementaire**
 - Via la plateforme numérique régionale (MDNA)
 - Dépôt documents (RIB, statuts, délibération, devis, ...)
5. Obtenir **l'avis de sélection et financier** du GAL
 - Accord du GAL (rappel note)
 - Convention financière
6. **Réaliser**le projet et **payer** les factures
7. Déposer le **paiement**
 - Via la plateforme numérique régionale (MDNA)
 - Visites sur place
8. **Paiement** de la subvention

Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Chloé Sécher

*Déléguée générale adjointe en charge de la formation
et Europe du RTES*

co-organisé par :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

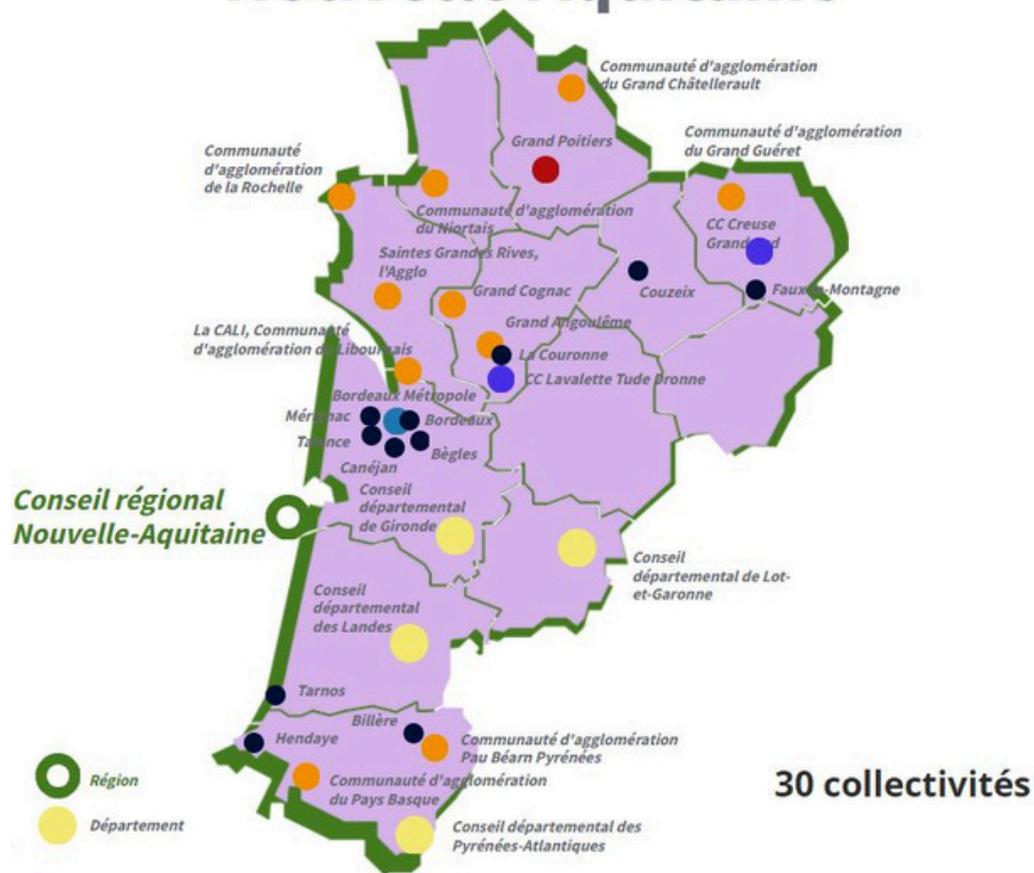


Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



Chambre
Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire

Région Nouvelle Aquitaine



Le RTES, un réseau ressource sur Europe & ESS pour les collectivités



Quelle place pour l'ESS et l'innovation sociale dans les programmes FEDER / FTJ / FSE des Régions françaises

PROGRAMME FEDER/FSE+ 21/27 NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation générale

Le programme FEDER - FSE+ de la Région Nouvelle-Aquitaine se structure autour de 6 axes :

AXE 1 : Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation, accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré. (302 M€ FEDER)

AXE 2 : Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique. (250 M€ FEDER)

AXE 3 : Une Nouvelle-Aquitaine qui soutient le développement de la mobilité propre et durable sur les territoires urbains. (54 M€ FEDER)

AXE 4 : Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires. (155 M€ FSE+)

AXE 5 : Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux. (124 M€ FEDER/FSE+)

AXE 6 : Une Nouvelle-Aquitaine qui soutient le développement des infrastructures numériques. (30M€ FEDER)

Analyse des thèmes traités par le programme

Économie sociale et solidaire :
Dès la présentation de la stratégie du programme, il est fait mention de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale comme levier de transformation durable du territoire (p.3) et comme levier pour répondre aux besoins d'emploi et de formation des habitants (p.10).

Un objectif spécifique, l'OSA de l'axe 4 mentionne l'ESS comme levier d'accès à l'emploi et souligne la capacité de l'ESS à inventer de nouveaux modèles économiques et à résister à la crise. Le soutien à l'ESS est également identifié comme permettant de répondre directement aux besoins des territoires, axe 4 : OS 4.1 : Analyser l'accès à l'emploi et aux mesures d'attraction pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale.

Les actions visent notamment le soutien et l'accompagnement de l'emploi local par l'ESS et l'innovation sociale à travers deux entrées :

- le soutien aux réseaux d'accompagnement de l'ESS :
 - programmes des structures d'appui et d'accompagnement à la création d'activité dans l'ESS présentant notamment, une information, un hébergement juridique révisé un parcours d'accompagnement collectif ou individuel, encadrement, formation,
 - actions visant la définition d'outils nouveaux ou structurants pour une meilleure connaissance de l'ESS, pour favoriser l'émergence de nouveaux projets et des initiatives locales (par exemple : déploiement de l'observatoire de l'ESS, structuration d'un pôle ressource dédié à l'ESS, ...)
 - actions de professionnalisation dédiées aux acteurs de l'ESS.



Publié le 6 mai 2024 - mis à jour le 23 mai 2024

TOULOUSE MÉTROPOLE ACCRÉDITÉE ERASMUS+ POUR DÉVELOPPER L'ESS

En 2021, suite à la volonté de la direction générale du développement économique de Toulouse Métropole de développer les mobilités européennes, une accréditation Erasmus+ 2021/2027 pour l'ESS a été déposée et en parallèle un 7ème objectif à la feuille de route de l'ESS de la métropole a été défini : l'internationalisation de l'ESS.

L'axe 6 de la feuille de route ESS de Toulouse Métropole : "internationaliser la politique ESS, innover et monter en compétences avec Erasmus +", a nourri et appuyé le projet de demande d'accréditation Erasmus+. La feuille de route étant co-construite et mise en oeuvre conjointement par le collectif ESS Toulouse Métropole Impact, la demande d'accréditation a également été co-construite avec le collectif, et bénéficie à celui-ci, formé en consortium. Le collectif Toulouse Métropole Impact est composé de 21 structures en plus de Toulouse Métropole.

Conférence en ligne

Présentation du programme européen URBACT



Favoriser le développement de l'ESS via les fonds et programmes européens - quelques leviers d'actions pour les collectivités locales

- Renforcer la culture européenne des élu.es et des acteurs
- Favoriser l'interconnaissance et la transversalité entre services de l'ESS et européens (ou de la coopération)
- Communiquer sur l'opportunité de mobiliser des fonds et programmes européens
- Faciliter l'accès des acteurs de l'ESS aux financements européens
- Faciliter l'inscription des acteurs de l'ESS dans des programmes européens
- Inscrire l'ESS comme axe structurant des coopérations européennes

Echanger, coopérer entre collectivités à l'échelle européenne

- [ESER - Régions européennes de l'économie sociale, appel à manifestation d'intérêt permanent](#)
- [Transition Pathway](#)
- [URBACT](#)
- [Interreg Europe](#)
- ...

Club des collectivités ESS

en Nouvelle-Aquitaine

Et vous ?

Vos témoignages

co-organisé par :



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



Chambre
Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire